

Je desirais le bonjour à M. Berrier  
Je n'ai pas oublié l'honorable lettre  
qu'il m'a écrit en ce qui concerne  
l'interdiction de son éloignement par  
son ministère n'aurait profité  
qu'à moi je n'aurais pas été condamné  
à trois mois de prison mais l'aurait été  
condamné à une année de prison  
quitte à la Paix, son ministère  
plus doyer ne pouvait avoir de  
la publicité je me devais alors à  
proposer un délinquant qui n'a  
pas été admis et je ne m'en aperçus  
pas le résultat était que les  
légalistes demeurèrent dans la  
présentation ce dont vous serez con-  
vaincu si vous daignez jeter les yeux sur  
la mémoire dont je vous fais hommage  
Je vous en remercie de  
votre générosité



P. J. : F16 A 45